



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LOMENER

SO.NA.LOM. **SONALOM** (Loi 1901)

10 rue du Stole - 56270 PLOEMEUR

Tél : 02 97 82 92 04 le samedi de 10 h 00 à 12 h 30

E-mail: [sonalom@sonalom.org](mailto:sonalom@sonalom.org)

Site internet : [www.sonalom.org](http://www.sonalom.org)

N° SIRET 794 587 238 00013

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2016

Tenue le 10 décembre dans le restaurant  
**L'ETOILE DU BONHEUR** à PLOEMEUR 56270

**Etaient présents ou représentés 45 membres.**

L'Assemblée Générale est ouverte par le Président à 09 h 35.

Une minute de silence est respectée en hommage à ceux de nos membres qui nous ont quittés cette année, notamment Marcel LE PENNEC et François NABAT.

Marc LOILLIER, Président de la SONALOM, se félicite de la présence des adhérents, ainsi que celles de Ronan LOAS, maire de Ploemeur et de Stéphane BOUFORT représentant de la SNSM. Il remercie la mairie pour son investissement et son écoute permettant le bon fonctionnement de l'association, notamment la mise à disposition du local, l'entretien, le prêt de matériel. Merci aussi à Philippe LE GLEUT avec qui nous travaillons et qui pour tout problème tente de trouver une solution.

Le président donne la parole à Ronan LOAS qui s'exprime sur les sujets d'actualité :

- Le problème de la cale du Stole, toujours en pour-parler avec le Préfet.
- Le LABEL 1 HANDIPLAGE a été obtenu pour l'accessibilité de l'Anse du Stole aux personnes handicapées. Le parking et les WC ont été refaits et un tapis d'accès à l'eau a été installé sur le sable.  
En 2017 pour l'obtention du LABEL 2, l'embauche de saisonniers pour aider les usagers des fauteuils hippocampes (construits à Ploemeur) devrait se faire.  
Dans le futur, développer les équipements publics « tourisme et handicap » pour que toute la ville de Ploemeur soit labellisée.
- La mairie envisage de reprendre la gestion des 5 ports et une partie des mouillages mais pas les infrastructures maritimes pour des raisons budgétaires. A ce jour, le déficit sur le port de Lomener est de 4811 euros, la mairie prendra la moitié à sa charge.

### RAPPORT MORAL & ACTIVITES

Le Président annonce que l'association compte 94 adhérents en 2016.

Avec une équipe motivée, nous avons organisé plusieurs activités et rencontres :

- Le local est partagé avec les AVF pour la pratique du "longe côte".
- La galette des rois, les vœux du Président avec dégustation d'huîtres.

- Elaboration d'un calendrier de mise à l'eau et retrait des bateaux
- Amélioration du site internet par Bernard COURBARIAUX qui devient [www.sonalom.org](http://www.sonalom.org) puisque nous avons acheté le nom de domaine "SONALOM"
- Une vidéo conférence sur la pratique de la pêche à pied avec Jean-Alain TANGUY
- Un atelier sur le montage d'un lancer
- Un atelier BAO
- Une rencontre avec les Affaires Maritimes représentées par Mr GARNAUD
- Un atelier sur les nœuds
- Des réunions avec le Comité Départemental du Morbihan pour la mise en place de panneaux d'affichage sur la réglementation concernant la pêche à pied
- Une sortie à Port Louis, traversée en bateau navette de Lorient à Port Louis, visite du musée de la Compagnie des Indes puis déjeuner au restaurant
- Rendez-vous avec le député Monsieur ROUILLARD au sujet de la cale de Lomener
- Le 11 juillet pêche à la ligne avec 14 enfants du centre de loisirs. Montage du moulinet le matin et exercice de lancer. Repas pris en commun avec les jeunes et pêche sur la cale l'après-midi. Un grand bonheur sur le visage des enfants
- Le 23 juillet notre brocante « A L'ABORDAGE » avec participation financière de 94 euros pour le WEEK-EN DU CŒUR ainsi que des emplacements gratuits
- Le 27 juillet sortie en mer avec 12 enfants le matin et l'après-midi
- Le 09 août pêche à la ligne avec 14 enfants matin et après-midi, et la victoire d'une prise d'une aiguillette, les enfants étaient ravis
- Participation à la rencontre des 5 Ports organisé par le Courégant
- Participation au Forum des Associations avec la tenue du bar en proposant des consommations à des prix défiant toute concurrence
- Le 22 septembre réunion avec les Affaires Maritimes pour nos propositions à propos du BAO étéolois (4 BAO de 3 hameçons). Notre proposition a été retenue et présentée au Ministre de la Mer et à la Commission Européenne
- Le 08 octobre repas de fin de saison au camping des Ajoncs de notre ami Alain MAFAITY
- Le 26 octobre pot de l'amitié offert avec buffet et beaujolais nouveau
- Le 30 novembre, réunion avec la mairie à Ploemeur pour présenter le panneau aux services techniques et travailler ensemble pour mettre en place une signalétique sur la zone entre la pointe du Talud et Lomener qui mentionne l'interdiction de mettre des filets, des casiers et de la pratique de la chasse sous-marine
- Le 08 décembre réunion avec le comité mixte de la rivière d'Etel au sujet des panneaux sur la réglementation de la pêche à pied
- Le 09 décembre réunion avec Monsieur GARNAUD directeur des contrôles en mer pour lui présenter le panneau réalisé par d'autres associations
- Plusieurs sorties en groupes ont été organisées pour la pêche au merlan ce qui crée de la camaraderie et le tout avec de la bonne humeur
- Une déception : Notre projet de réintroduction de la langouste rouge a été refusé par un comité scientifique
- Ce soir nous participons à l'inauguration de la "bannière des péris en mer" de la chapelle Notre Dame de la Garde à Lomener. Elle a été restaurée par notre ami Jean-Pierre LANCO. Il lui a fallu 2 années de travail de broderie d'art pour la remettre en état.

## **RAPPORT FINANCIER PROVISOIRE**

Le Président laisse la parole à Jean-Pierre LE HIR, trésorier adjoint, pour la présentation du rapport financier.

Jean-Pierre LE HIR explique avoir repris récemment les comptes, Bernard MOREAU, trésorier ayant eu des problèmes de santé l'empêchant d'être présent aujourd'hui. Il nous donne l'arrêté intermédiaire de la comptabilité au 30 novembre 2016 :

Le dernier relevé de compte du Crédit Mutuel de Bretagne au 30/11/2016 est créditeur de 4 202,50 euros mais deux chèques n'ont pas encore été débités pour un montant total de 536.23 euros

Avoir du compte CMB : **3 666,27 euros.**

Le dernier relevé de compte du Crédit Agricole au 30/10/2016 est créditeur de 925,85 euros

Avoir du compte CA : **925,85 euros.**

Le dernier relevé du livret A (CMB) au 31/12/2015 est créditeur de **3 309,39 euros.**

Numéraire détenu par le Trésorier **0 euro**

Avoir bancaire et numéraire au 30/11/2016 : **7 901,51 euros.**

L'arrêté définitif ainsi que le rapport du contrôleur aux comptes sera communiqué aux adhérents par courriel et présenté à l'Assemblée Générale 2017 pour quitus.

### **NOMINATION DE "MEMBRE D'HONNEUR"**

Comme décidé par le Conseil d'Administration, les anciens présidents de la SONALOM seront admis comme « Membres d'Honneur ». Ils ont été invités à l'AG ainsi qu'au repas qui suivra. Marc LOILLIER les appelle sur le devant de la scène et les félicite pour avoir su mener la SONALOM pendant de nombreuses années (depuis le 5 février 1968) pour qu'à ce jour cette association soit bien vivante, connue et reconnue. Merci à eux et surtout à leurs épouses qui ont supporté leurs absences fréquentes. Une carte d'adhérent à vie leur est remise ainsi qu'une plante en pot pour leurs épouses.

Il s'agit de messieurs BOUGER, LAMOUREUX, MADORE et LE BARON. Ce dernier n'a pas pu venir pour des raisons de santé. Le mot de remerciements qu'il a adressé au Conseil d'Administration est lu à l'assemblée par le Président.

Nous avons une pensée pour les anciens présidents qui nous ont déjà quittés.

### **DON A LA SNSM**

Le Président appelle maintenant Stéphane BOUFORT qui représente la SNSM pour lui remettre un chèque de 300 euros. Celui-ci remercie la SONALOM et en profite pour faire quelques rappels en matière de sécurité.

### **ACTIVITES 2017**

Pour commencer l'année, nous organisons le 1<sup>er</sup> bain de l'année sur la plage de l'Anse du Stole le 15 janvier 2017 de 10H à 11H. La participation est de 3 euros par personne.

Les manifestations de 2017 seront définies par le nouveau Conseil d'Administration et vous seront communiquées ultérieurement.

### **ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

4 Administrateurs voient leur mandat arriver à échéance et sont rééligibles :

Marlène BASSERY, Marc LOILLIER, Robert PLUEN, Louis RECH

1 Administrateur est démissionnaire Marcel BOURLIOT

Seules 3 candidatures ont été reçues :

Marlène BASSERY, Marc LOILLIER, Louis RECH

Le Président fait appel à candidature car il y a 2 places au Conseil d'Administration.

Par conséquent, il n'y a pas de vote par l'Assemblée Générale de ce jour.

### QUESTIONS DIVERSES

Q : Normalisation des panneaux de pêche à pied ?

R : En ce qui concerne ces panneaux, il ne peut pas y avoir un panneau général pour représenter le Morbihan car il y a différentes réglementation selon les lieux.

### CONCLUSION

Le Conseil d'administration sera réuni lundi 12 décembre à 17H pour élire le Président et les membres du bureau. Lors de cette même réunion, les responsables de poste seront désignés.

Le président remercie chacune et chacun pour sa participation et invite les présents à un moment de convivialité autour d'un apéritif.

LA SEANCE EST LEVEE A 11 H 00

#### LA SECRETAIRE

Marlène BASSERY



#### LE PRESIDENT

Marc LOILLIER



### LES PREMIERS MEMBRES D'HONNEUR DE LA SONALOM



M. BOUGER

M. MADORE

M. LAMOUREUX

(Absent M. LE BARON)